

Le Turquier de Longchamp (1748-1829) est né à Bois-Hérault, L'œuvre que l'on croyait disparue

Joseph-Alexandre, Le Turquier de Longchamp est né le 6 novembre 1748 à Bois-Hérault (Seine-Maritime). Il entre dans les ordres au petit séminaire de Saint-Nicaise, à Rouen, et est ordonné prêtre en 1775 en la paroisse de Butot, près de Clères. En 1777, il est nommé à la paroisse de Colmare, près de Cailly. Durant cette affectation, il étudie les sciences, notamment la botanique, afin de connaître les vertus des plantes pouvant être utiles aux soins et remèdes des pauvres de la paroisse. Ainsi Le Turquier de Longchamp acquiert la confiance de ses paroissiens qui, en 1790, le font nommer maire de Colmare. Mais, en 1791, lorsque l'église doit passer sous le régime de l'Etat, il refuse de prêter serment. Voulant éviter les peines prévues par la loi contre les prêtres réfractaires, il décide alors d'émigrer en Angleterre où il est attaché à la maison du comte de Provence, futur Louis XVIII. L'abbé de Longchamp profite de cet exil pour se consacrer à l'enseignement des langues et perfectionner ses connaissances en botanique.

Progressivement, il accumule des échantillons de végétaux qu'il a le privilège de comparer avec le prestigieux herbier de Linné, conservé à Londres.

Le Turquier de Longchamp rentre en France en 1800 avec son herbier représentant le travail de neuf années d'exil. Mais cette collection lui est confisquée par les douanes à son arrivé à Dieppe. Profondément affecté, il renonce à la botanique.

Après ce retour difficile, il s'installe à Rouen et, quelques années plus tard, devient le pensionnaire de l'Hospice-Général de Rouen.

Les botanistes de l'époque saisissant l'occasion de rencontrer un scientifique qui eut le rare privilège de consulter l'herbier de Linné, revivent la passion de l'abbé pour la botanique. Avec le soutien et la collaboration de ces passionnés (MM Leveux, Auguste Le Prévost et Antoine Passy, pour les plus connus), il entame un nouvel herbier et une étude floristique de la région rouennaise.

Il s'en va le 1^{er} octobre 1829 à l'âge de 81 ans en laissant ses manuscrits sur les lichens, les thalassophytes, les batrachospermes et les champignons. Son herbier et ses nombreuses collections botaniques sont vendus. La Société des Amis des Sciences Naturelles de Rouen en récupère une partie, dont son herbier, en 1908. Mais, durant la Seconde guerre mondiale, on raconte que le précieux herbier est détruit lors du bombardement de l'hôtel des Sociétés savantes, siège de la Société des Amis des Sciences...

L'association des Amis de Le Turquier de Longchamp à Bois-Hérault

Le maire, Edouard de Lamaze, informé en 2012 par un archiviste parisien, repère le précieux herbier parfaitement conservé, et non détruit,

depuis 1935 au Muséum d'Histoire Naturelle de Rouen. Son état est remarquable mais nécessite une extrême prudence compte tenu de la toxicité liée au mercure utilisé pour sa conservation. L'association des amis de Le Turquier de Longchamp vit le jour à ce moment avec comme objectifs de promouvoir, défendre, faire connaître, développer, mettre en valeur, l'image et l'œuvre du grand botaniste. « Nous procédons maintenant à l'organisation de la numérisation des planches de l'herbier, point de départ à une utilisation magistrale des informations pour les scientifiques d'aujourd'hui... » ajoute E. de Lamaze, passionné par le sujet.



L'œuvre : Flore des environs de Rouen

La « Flore des environs de Rouen » de Le Turquier de Longchamp est la plus ancienne flore de Normandie.

L'ouvrage est paru en deux parties, publiées en juin 1816 grâce à l'appui de l'Académie des Sciences de Rouen. Pour couvrir les frais d'impression, une souscription fut ouverte à 25 francs l'unité. La liste des actionnaires ayant contribué aux frais est mentionnée dans le premier volume. La flore se vendit 7 francs, brochée en un ou deux volumes. En 1824, le supplément de la flore est publié, il renferme plusieurs genres nouveaux et quelques rectifications. Dès lors, l'ouvrage fut complet.

Le Turquier de Longchamp souhaitait que sa Flore soit accessible à tous. Pour cette raison, elle est rédigée en latin et en français.

Il ajoute, dans sa préface : « Si l'on me reprochait d'avoir écrit dans les deux langues, je répondrais que l'ai voulue aussi être utile à ceux qui n'entendent point la langue latine et qui désirent connaître les plantes de leur pays. »

La Flore donne la description de 446 genres et de plus de 1 300 espèces ou variétés. Elle est commune aux départements de la Seine-inférieure (Seine-maritime) et de l'Eure, puisqu'elle s'étend sur un cercle ayant dans ses limites : Le Tréport, Gisors, Mantes, Vernon, Evreux, Bernay et Pont-Audemer.

Contacts : AREHN ou mairie.boisheroult@wanadoo.fr